

COMPTE RENDU EUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 12 FEVRIER 2009 A

20H30

Présents : MM Lugan, Trégou, Saint-Martin, Coulon, Relier, Wookey, Campana, Jean, Loubières, Labruyère

Absent : Mr Lacam David

1) Approbation du Procès Verbal du 27/11/2008

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Procès Verbal de la réunion du conseil municipal du 27/11/09

2) Régularisation chemins

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de préciser dans une délibération les ventes intervenues pour l'euro symbolique entre la commune, la SCI Senart et Mr et Mme Teyssandier, dans le cadre d'une régularisation d'un chemin à « Berry » et « Pech Miracle ».

3) Raccordement au réseau Bouriane

Le Maire présente au Conseil Municipal un devis établi par la SAUR relatif au raccordement du réseau AEP Bouriane sur le réseau AEP de la commune de Frayssinet . Il s'élève à 774,17€ HT, 1220,27€ TTC .

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance, est d'accord sur le principe de raccordement et sur le prix, mais décide de donner son accord lors de sa prochaine réunion.

4) Eclairage escalier église

Pose d'un hublot pour éclairer . L'entreprise BARDE propose un devis de 550€ HT .

Le conseil municipal décide de passer commande

5) Prévisions budgétaires 2009

- Travaux logement mairie : Il manque des devis pour faire une évaluation budgétaire précise .
- Décision d'acquérir une tondeuse et un taille haie : prévoir un programme d'investissement « Acquisition outillage » pour 2500€

6) Acquisition balayeuse

3 communes proposent l'achat en commun d'une balayeuse en y associant Frayssinet (Sériergues, Beaumat, Vaillac) . Le conseil municipal, après en avoir discuté, y donne un avis défavorable .

7) Location salle polyvalente

Le conseil municipal, considérant les problèmes rencontrés lors de la location de la salle (lumières et chauffage allumés en permanence, après les manifestations) décide d'instituer une caution . Elle est fixée à 300€ .

8) Cimetièrre

Le principe de la construction d'un colombarium est abandonné au profit de la mise en place de petits carrés de terrains destinés à la dépose des urnes funéraires .

Décision de créer un jardin du souvenir

9) Questions diverses

Versement d'une subvention de 100€ à l'association pêche pisciculture de Gourdon . A prévoir au budget, chapitre subventions aux associations .